



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 74318

## Texte de la question

M. Pierre-Christophe Baguet souhaite attirer une nouvelle fois l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale au sujet des enfants dits « intellectuellement précoces ». Dans sa réponse du 17 décembre dernier à sa question écrite n° 66877, il fait état d'une réflexion en cours au ministère de l'éducation nationale au sein d'un groupe de travail procédant à des auditions d'associations et de chercheurs et devant rendre ses conclusions à la fin de l'année 2001. Il ajoute que des décisions seront prises en fonction des conclusions de ce groupe de travail. Il lui demande si les conclusions ont bien été rendues dans les temps et si le ministère s'apprête à prendre des décisions et dans ce cas, lesquelles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74318

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mars 2002, page 1486